



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Afghanistan

Question au Gouvernement n° 3859

### Texte de la question

#### DÉCÈS DE QUATRE MILITAIRES FRANÇAIS EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Jacques Remiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Remiller. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et j'y associe mes collègues Georges Colombier, aujourd'hui à Bruxelles, et Alain Moyne-Bressand, député de l'Isère.

Monsieur le Premier ministre, vendredi dernier, la France a perdu quatre de ses fils, ce qui porte à quatre-vingt-deux le nombre de soldats morts en Afghanistan. Trois d'entre eux faisaient partie du 93e régiment de montagne de Varcès en Isère, dont nous sommes les députés, le quatrième servait dans le 2e régiment étranger de génie de Saint-Christol, dans le département de Vaucluse. Ils ont été lâchement mitraillés par un soldat afghan alors que, sans armes ni protection, ils faisaient leur jogging dans la province de Kapisa.

Ces décès tragiques pour leurs familles, pour notre armée, pour notre patrie, ne sont pas vains. Ces héros sont morts pour la paix et la liberté, au service de la France, et la nation tout entière s'incline devant eux, comme nous venons de le faire.

D'autres jeunes soldats ont été, hélas, gravement blessés dans le même attentat, et douze d'entre eux ont été rapatriés dès samedi.

Pouvez-vous nous dire ce que la nation reconnaissante met en oeuvre pour soutenir les familles et camarades de nos soldats décédés, ainsi que pour nos blessés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. Roland Muzeau. Le retrait immédiat !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, l'assassinat qui a coûté la vie à quatre de nos soldats et qui en a blessé quatorze autres est d'abord un choc pour leurs familles, pour nos armées et pour la nation tout entière.

Notre devoir, c'est de respecter l'honneur de ces hommes qui sont tombés ou qui ont été blessés pour notre sécurité. C'est ensuite d'agir avec sang-froid, parce que nos adversaires misent sur notre fébrilité.

Le Président de la République présidera demain une cérémonie nationale d'hommage, qui aura lieu à Varcès, au 93e régiment d'artillerie de montagne.

Pour nos soldats en Afghanistan, nous avons immédiatement pris les mesures qui s'imposaient, d'abord en suspendant les activités de formation aux côtés de l'armée afghane, ensuite en dépêchant le ministre de la défense, Gérard Longuet, ainsi que le chef d'état-major des armées, afin qu'ils évaluent les conditions de sécurité de nos soldats. Le Président de la République annoncera les conclusions qu'il tire de cette évaluation, après les avoir partagées avec le Président Karzaï, qui sera en France vendredi.

Mesdames, messieurs les députés, même si l'acte d'un individu infiltré ne doit pas conduire à remettre en cause l'intégrité de l'ensemble de l'armée afghane, nous ne pouvons pas accepter que des militaires français soient tués par des soldats qu'ils sont venus former et soutenir dans leur combat au service du peuple afghan.

Dans le même temps, aucun doute n'est permis sur la volonté de la France d'accomplir sa mission, en coordination avec les quarante-sept autres pays qui forment la force internationale d'assistance et de sécurité. Cette mission n'est pas terminée.

Depuis le début, la France et ses partenaires poursuivent deux objectifs, qui sont en fait liés : combattre le foyer terroriste qui s'était créé en Afghanistan à la faveur du règne des talibans, et recréer en Afghanistan les conditions de stabilité nécessaires pour permettre aux Afghans de vivre en paix et d'assumer eux-mêmes leur sécurité.

C'est ainsi que nous avons pu transférer l'an dernier aux forces afghanes la responsabilité de la sécurité dans plusieurs régions, y compris le district de Surobi, l'une des deux zones de déploiement des forces françaises. Nous allons procéder à ce transfert dans l'autre région qui est sous notre responsabilité, la Kapisa, dès que les conditions le permettront.

Dans ce contexte, nous avons élaboré un plan de retrait des troupes françaises, qui s'est déjà traduit par le départ de 400 militaires à la fin de l'année dernière. Ce plan se poursuivra cette année, comme nous l'avons annoncé, avec le retour d'environ 600 militaires supplémentaires.

Tout doit être fait dans l'ordre et en étroite concertation avec nos partenaires, mais, nul ne doit s'y tromper, la volonté de servir de nos combattants est intacte. Ce dont ils ont besoin aujourd'hui, c'est de l'hommage de la nation, du soutien des Français et de l'assurance que leur mission est remplie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3859

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2012